

We Do Good aide les start-up avec des royalties

 business.lesechos.fr/entrepreneurs/startup/021663880756-we-do-good-aide-les-start-up-avec-des-royalties-206860.php

February 1, 2016

We Do Good a déjà permis de réunir 150.000 euros sur dix projets. - We Do Good

01 minute

FRANK NIEDERCORN Le 02/02/2016 à 01:00

Ce système participatif permet de soutenir des projets qui peuvent être moins séduisants.

Spécialiste du crowdfunding, We Do Good vient de recevoir l'agrément du pôle de compétitivité Finance Innovation. La jeune société a en effet une approche originale, proposant de financer les entreprises à travers des royalties. Avec ce système déjà utilisé aux Etats-Unis, l'investissement n'est pas associé à une prise de participation et le remboursement s'effectue avec un pourcentage du chiffre d'affaires sur plusieurs années.

« *L'entreprise lève des fonds sans diluer son capital et rembourse ses investisseurs en fonction de son activité réelle* », précise Jean-David Bar, le jeune fondateur de l'entreprise née à Rennes et désormais installée à Nantes. Une formule attractive pour les entreprises dont l'activité B to B est moins séduisante en matière de financement participatif que celles s'adressant au grand public.

We Do Good a déjà permis de réunir 150.000 euros sur dix projets, dont celui de Naoden, jeune spécialiste nantais de la valorisation des déchets bois, qui a levé 90.000 euros. We Do Good va désormais se lancer dans sa propre levée de fonds avec l'objectif d'en réunir une partie en royalties. Parmi ses partenaires, le site de Jean-David Bar compte d'autres start-up comme Mangopay, solution de paiement dédiée aux places de marché, et MakeSense, communauté d'entrepreneurs responsables. Des institutionnels tels que la technopole Atalante, la French Tech et la région Bretagne soutiennent aussi cette démarche.